
Communiqué

Le gouvernement du Canada annonce des investissements majeurs dans les installations portuaires et aéroportuaires des Îles-de-la-Madeleine

Îles-de-la-Madeleine (Québec), le 19 août 2008 – Le ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, a profité de son passage aux Îles-de-la-Madeleine pour faire le point sur l'*Initiative qui vise à appuyer le développement de croisières internationales le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay*. Une enveloppe totale de 46 millions de dollars est prévue pour la mise à niveau d'infrastructures portuaires destinées à l'accostage de navires de croisières de grande capacité et pour la mise en valeur d'attraits touristiques.

Les ports d'escales visés par cette initiative sont situés aux Îles-de-la-Madeleine, à Saguenay, en Côte-Nord (à Baie-Comeau, à Sept-Îles et à Havre-Saint-Pierre) et en Gaspésie (dans l'axe Gaspé-Chandler).

Aux Îles-de-la-Madeleine, les acteurs économiques travaillent déjà à l'élaboration d'un projet qui porte sur l'amélioration des infrastructures portuaires et d'accueil pour les croisiéristes, et ce, dans la foulée d'une étude de faisabilité menée, au cours des premiers mois de 2008, et rendue possible entre autres, grâce à une aide financière de Développement économique Canada.

« Je crois fermement au potentiel de l'industrie des croisières internationales et à la grande capacité qu'elle a de favoriser le développement durable de plusieurs collectivités du Québec. Pour ces collectivités, la modernisation ou la création d'escales contribuera à renforcer et à diversifier leur assise économique. Pour notre gouvernement, cette initiative revêt une importance stratégique en raison des nombreuses retombées qu'elle aura, tels la prolongation de la saison touristique, l'accroissement du nombre de touristes et le renforcement de la place du Québec parmi les destinations mondiales de premier ordre », a déclaré le ministre Blackburn.

Brise-lames et aéroport

Au nom du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Lawrence Cannon, le ministre Blackburn a également annoncé aujourd'hui des investissements majeurs de l'ordre de 14 millions de dollars dans la réfection du brise-lames du port de Cap-aux-Meules, et de 1,4 million de dollars dans l'amélioration des aides visuelles à l'aéroport de Havre-aux-Maisons.

« Les annonces d'aujourd'hui démontrent clairement que le gouvernement du Canada respecte son engagement à entretenir les infrastructures fédérales dans les régions éloignées. Ces travaux permettront de maintenir la sécurité et l'efficacité des installations portuaires et aéroportuaires des Îles-de-la-Madeleine. Tous ces investissements auront des retombées favorables sur les activités économiques, touristiques et récréatives de l'archipel. Voilà une excellente nouvelle pour la région », a affirmé le ministre Cannon.

Le projet de réhabilitation du brise-lames consistera principalement à consolider la structure existante. Ces travaux devraient débuter à l'automne 2008 et se terminer à l'été 2010. Par ailleurs, on reprendra prochainement le dragage amorcé l'an dernier pour retrouver la profondeur d'eau requise et, ainsi, assurer la sécurité des manœuvres des navires commerciaux, des traversiers et des navires de croisières.

En ce qui a trait à l'aéroport, les investissements annoncés permettront notamment d'installer un dispositif lumineux ainsi qu'un système de décollage qui facilitera les manœuvres lorsque la visibilité est réduite.

Le projet de réfection du brise-lames fera prochainement l'objet d'appels d'offres publics et des firmes expertes seront sélectionnées selon un processus rigoureux afin de mener à bien les travaux à être réalisés. Les précisions quant à la valeur des coûts des travaux à être entrepris seront disponibles suite à l'appel d'offres public de ce projet. Quant à l'amélioration des aides visuelles, un contrat sera octroyé sous peu suite aux appels d'offres publics actuellement en cours.

Les travaux effectués au port sont soumis à une évaluation environnementale, en vertu de la *Loi canadienne d'évaluation environnementale*. Les enjeux environnementaux qui seront identifiés dans le cadre de cette étude seront pris en compte, afin de réduire les impacts. Durant les travaux, les mesures nécessaires seront mises de l'avant afin de nuire le moins possible aux activités habituelles du port et de l'aéroport.

- 30 -

Sources :

Karina Gagnon
Communications
Développement économique Canada
Tél. : 418-368-6048 ou 1-866-368-0044
Courriel : karina.gagnon@dec-ced.gc.ca

Nadia Marceau
Cabinet de l'honorable Jean-Pierre Blackburn
Développement économique Canada
Tél. : 514-496-1282
Courriel : nadia.marceau@dec-ced.gc.ca

Marie-Anyk Côté
Communications
Transports Canada, Dorval
Tél. : 514-633-2742

Catherine Loubier
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Ottawa
Tél. : 613-991-0700



The image shows the "Canada" wordmark logo, which consists of the word "Canada" in a black, serif font. A small Canadian flag is positioned above the letter "a".